

PANAMA – Rédaction du communiqué du GAC - Séance 1
Mercredi 27 juin 2018 – 14h00 à 15h00 EST
ICANN62 | Panama City, Panama

MANAL ISMAIL : Nous allons afficher le communiqué sur l'écran dans quelques minutes.

Nous avons le brouillon du communiqué affiché sur l'écran. Ce sont les principales parties du communiqué. Nous attendons encore les textes que vont proposer certains collègues. Nous allons donc passer en revue très brièvement ce brouillon. Ensuite à 15:00, il y a une pause et vers 15:15, nous allons peut-être pouvoir compléter un peu plus cette version du communiqué.

Sommes-nous prêts ? Très bien. Tom Dale, à vous la parole.

TOM DALE : Bonjour à tous. Comme d'habitude, je vais faire une première lecture de ce communiqué en vous expliquant chaque point et en attendant également le texte qui nous sera fourni par certains membres du GAC. S'il y a des difficultés par rapport à la rédaction du texte et que nous pouvons aider, faites-le nous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

savoir. Et ce serait utile de pouvoir avoir ces textes le plus vite possible.

Donc le communiqué commence comme d'habitude. Le comité consultatif gouvernemental s'est réuni à la ville de Panama. Il faut vérifier le nombre de membres présents, 60 membres et cinq observateurs qui ont participé à la réunion. La réunion a eu lieu dans le cadre de l'ICANN62. Toutes les séances plénières et les séances de groupe de travail ont eu lieu de manière ouverte.

La section suivante parle de l'interaction avec la communauté des activités intercommunautaires. Normalement ici, on liste les différents sujets qui ont été abordés, donc la réunion du GAC avec le Conseil d'Administration où on a eu une mise à jour du Brésil par rapport au .amazon, gratitude au Conseil d'Administration pour le soutien aux ateliers de renforcement de capacités, certains aspects du travail concernant le RGPD, l'accès aux données WHOIS y compris le modèle d'accès unifié, le EPDP et les arrangements de coordination, les questions relatives à la juridiction de l'ICANN suivant le rapport du CCWG responsabilité, réunion et les codes à deux caractères au second niveau.

Réunion avec la GNSO où l'on a discuté des initiatives pour améliorer l'efficacité et l'efficacite des PDP et les étapes

suivantes pour développer un cadre de politiques pour mettre en conformité le WHOIS avec le RGPD.

Réunion avec la ccNSO. Le GAC s'est réuni avec les membres de la ccNSO et a parlé de la diversité des ccTLD, les opérations de la structure de la ccNSO, les noms géographiques en tant que TLD.

Réunion avec l'ALAC il n'y a pas longtemps. Le GAC s'est réuni avec l'ALAC et a abordé la question du rôle de l'ALAC, le RGPD, les noms géographiques, l'initiative de transparence d'informations de l'ALAC ainsi que la déclaration d'Abu Dhabi pour rompre avec les barrières et la révision d'At-Large.

Finalement, discussion intercommunautaire. Les membres du GAC ont participé aux séances intercommunautaires programmées dans le cadre de l'ICANN62, y compris des séances sur le RGPD et sur le WHOIS.

Avant de passer à la section suivante, nous cherchons à voir si les membres du GAC souhaitent envoyer un texte ou proposer des textes pour certaines parties que nous avons évoquées. Vous pouvez nous faire parvenir ces textes par courriel.

Ce que vous avez sous les yeux, c'est le communiqué que l'on a élaboré à l'aide de la plateforme Google Docs. Et nous l'avons fait comme cela pour permettre aux membres du GAC d'accéder aux documents et pouvoir soumettre les propositions de texte

en temps réel au lieu de les envoyer par courriel. Donc si vous allez envoyer un texte, je vous prie de ne pas me l'envoyer à moi mais plutôt au personnel du GAC et le GAC va inclure ce texte dans le document que nous proposons. C'est un petit changement au niveau de la procédure pour essayer d'accélérer les choses et n'utiliser non seulement notre temps mais aussi le temps des gens qui se trouvent ici. À un moment donné, je ne serai plus là et donc il faut commencer à changer les procédures.

La section suivante conformément à ce que l'on fait habituellement, il y a des questions internes, les membres du GAC. Le GAC a accueilli l'Équateur comme nouveau membre, ce qui rend le nombre de membres à 177.

Groupes de travail du GAC. Le PSWG. On a parlé des spécifications temporaires, le modèle d'accès unifié et le processus d'élaboration de politique accéléré, l'utilisation du processus dans les différentes séances intercommunautaires. Entre temps, les membres ont parlé avec la communauté technique pour pouvoir contribuer à des solutions pratiques pour assurer l'accès au WHOIS. Différentes possibilités de collaboration ont été envisagées pour l'enregistrement de données.

Finalement, pour développer la participation, le PSWG a accueilli trois nouveaux participants grâce au programme d'EUROPOL.

Le deuxième rapport du groupe de travail appartient au groupe de travail sur les droits de l'homme et la loi internationale. Ce groupe de travail a discuté de questions, y compris l'addition de nouveaux membres ainsi qu'un processus pour mettre à jour le plan de travail. Ces questions ont été adressées entre les séances. Une mise à jour sur les processus de l'ICANN pour adopter le cadre d'interprétation et des considérations concernant les valeurs clés en termes de droit de l'homme ont été exprimées dans les statuts constitutifs de l'ICANN. Les membres du groupe de travail continueront à partager et à développer ces questions de manière interne pour la mise en œuvre des droits de l'homme au sein du GAC.

Il y a un texte qui n'a pas été encore finalisé qui va nous être parvenu. Et nous vous demandons donc d'envoyer ce texte aux personnes du GAC pour qu'il soit inclus dans le document. Il y a une section consacrée au BGRI. Le BGRI s'est réuni en séance plénière avec le GAC, a révisé les progrès sur le registre de demandes d'interventions de l'ICANN. Nous avons reçu des informations sur ICANN Org et nous avons donné nos commentaires sur la plateforme web pour les informations concernant les codes de pays à deux caractères au second

niveau. Et nous avons pris note du calendrier proposé par le Conseil d'Administration pour répondre au communiqué du GAC de l'ICANN62. Il y a un texte qui va être ajouté ici.

En ce qui concerne le secrétariat indépendant, ce texte a été préparé par moi-même. Nous anticipons en quelque sorte des discussions par rapport à ceci et des positions que le GAC pourrait avoir. La proposition est la suivante : le GAC a pris note que les services du secrétariat indépendant fournis par le groupe Australien Continuous Improvement Group cesseront de fonctionner à la fin de 2018. Le GAC va analyser des alternatives et des développements à sa réunion de l'ICANN63.

Autre question ou divers. On a renforcement de la responsabilité de l'ICANN. Il y a d'autres versions de texte qui pourraient être possibles. Le Canada, le Brésil et d'autres pays travaillent sur cette question, donc je vais lire ce que l'on a sachant que ce texte pourrait être remplacé après la pause. Pour le moment, on dit que plusieurs membres du GAC ont fait part de leurs inquiétudes. Il y a une recommandation pour ce qui est des objections du GAC en ce qui concerne la juridiction. Les membres du GAC ont fait part de leurs inquiétudes. Ici, je dois dire qu'une grande partie de ce texte a été utilisé dans le communiqué de San Juan. On va en discuter plus tard.

Pour ce qui est de la discussion sur la juridiction, les membres du GAC ont pris note des conclusions du GAC sachant qu'il y a des questions qui n'ont pas encore été résolues. Ce qui va suivre, c'est un texte nouveau qui sera préparé. Le GAC dans sa réunion avec le Conseil d'Administration de l'ICANN a demandé aux membres du Conseil d'Administration de se pencher sur la question de la juridiction et du rapport qui est fait par le CCWG responsabilité.

Le GAC réitère l'importance du modèle multipartite et continuera de travailler avec le CCWG. C'est un texte qui a été fourni par le Brésil et d'autres membres et je pense qu'on pourrait même remplacer ce texte.

Politiques de nouveaux gTLD, pistes de travail 1 à 4. Ce texte a été préparé par le secrétariat. Le GAC a été informé par les coprésidents du PDP sur les procédures ultérieures sur les nouveaux gTLD. Il a été noté que le GAC va se pencher sur le rapport initial, sur les pistes de travail 1 à 4 qui sera publié prochainement. Et les discussions peuvent s'étendre à l'ICANN63.

En ce qui concerne les noms géographiques, les membres du GAC ont participé aux séances de travail de la piste numéro 5 qui ont eu lieu à l'ICANN62. Certains membres du GAC ont exprimé leurs inquiétudes par rapport au calendrier du travail afin qu'il

permette de tenir de la complexité, de la sensibilité de certains de ces dossiers.

En ce qui concerne la réunion intergouvernementale à Barcelone, le GAC a été informé par le gouvernement de l'ICANN sur les derniers développements concernant cette réunion de haut niveau gouvernementale qui aura lieu à Barcelone dans le cadre de l'ICANN63.

Ensuite, avis de consensus pour le Conseil d'Administration de l'ICANN. Pour ce qui est de la conformité du WHOIS au RGPD, nous aurons un texte ici après la pause. On laisse ici la place pour inclure le texte que nous allons avoir à disposition après la pause. Certains membres du GAC se demandent que veulent dire ces phrases en latin qui ont été incluses. C'est juste du texte qui a été mis ici et qui sera remplacé avec les textes qui nous seront parvenus après la pause.

Alors le texte sur le RGPD est élaboré en ce moment par un certain nombre de membres du GAC comme je vous ai dit avant. Il sera disponible après la pause.

Ensuite, identificateur des OIG. Ce texte a été soumis par l'OMPI en consultation avec d'autres OIG qui sont concernées et je vais le lire. « Le GAC conseille au Conseil d'Administration de 1) maintenir les protections temporaires des acronymes des OIG jusqu'à ce que des mesures permanentes pour protéger ces

identificateurs soient mises en place ; travailler avec la GNSO et le GAC suivant la finalisation du PDP en cours sur l'accès des OIG/OING aux droits de protection curatif pour s'assurer que l'avis du GAC sur la protection d'acronymes des OIG soit correctement prise en compte dans toutes les décisions du Conseil d'Administration ; et 3) fournir une mise à jour au GAC sur l'assistance de l'ICANN pour s'assurer que la liste des identificateurs OIG soit exacte et complète. »

Les fondements. Le GAC continue à attendre la finalisation du PDP sur l'accès des OIG/OING aux mécanismes de protection de droit curatif.

Pour ce qui est du point 1, ce PDP aura un impact direct sur les moyens permanents de protéger les identificateurs des OIG qui a fait l'objet de l'avis du GAC. Deux, le GAC a fourni des commentaires par rapport au rapport initial du PDP en 2017 pour ce qui est de la question de l'immunité des OIG. Le rapport final devrait refléter ces commentaires de fond sachant que les indications actuelles sont que les recommandations du PDP ne vont pas refléter de manière adéquate l'avis du GAC par rapport à cette question.

Les protections temporaires actuellement en place pour les acronymes des OIG doivent rester en place jusqu'à ce que le Conseil d'Administration prenne une décision concernant le

moyen le plus approprié pour fournir des moyens permanents de protéger ces identificateurs étant donné le dommage irréparable qui pourrait résulter de l'utilisation de ces acronymes qui se trouvent dans la liste réservée.

Le GAC encourage à assigner des ressources, ne serait-ce que minimales, pour s'assurer l'exactitude et le caractère complet de cette liste réservée mais n'est pas au courant de progrès sur cette question.

Maintenant, les codes de pays à deux caractères au second niveau. Il y a plusieurs pays qui travaillent à préparer un texte par rapport à cela. Je ne suis pas sûr où vous en êtes par rapport à cela. Si quelqu'un pouvait me dire où vous en êtes par rapport à ce texte.

LAURA GIBSON : Nous travaillons là-dessus, Tom.

TOM DALE : Il y a une section qui parle des suivis par rapport aux avis précédents et il n'y a rien encore sous cette rubrique. Et ensuite, le GAC va se réunir pendant l'ICANN63 à Barcelone du 20 au 25 octobre 2018. Voilà la première lecture du communiqué. Merci Manal.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Tom.

Quelques commentaires de ma part s'il n'y a pas d'autres commentaires. Olga ?

OLGA CAVALLI : Merci Manal, merci Tom. Je viens d'envoyer à la liste du GAC que l'avis du GAC sur lequel nous nous sommes mis d'accord à Copenhague par rapport aux codes à deux caractères, je pense que c'est une bonne référence parce que c'était notre avis par rapport à cette question qui pourrait être inclus ou réitéré dans notre avis du GAC de cette réunion.

MANAL ISMAIL : Merci Olga. Je comprends qu'il y a un groupe qui travaille à la rédaction d'un texte pour cette section. Je vous prie de parler avec eux pour essayer d'incorporer ce que vous proposez dans ce texte. L'Australie et le Brésil, je pense que vous travaillez déjà sur ce texte.

J'ai quelques commentaires et ensuite, je vais donner la parole à l'Iran.

Je ne vois pas qu'il y ait mention aux élections. Est-ce qu'on va inclure cela dans les affaires internes, le fait qu'il y aura des élections à Barcelone ? Je pose la question. Que faisons-nous ?

TOM DALE :

Peut-être que le personnel pourrait donner davantage d'informations. Je pense que la dernière fois, le GAC n'a pas donné des informations par rapport aux élections qui allaient avoir lieu. Mais je ne vois pas de raisons pour lesquelles on ne pourrait pas inclure ces informations dans ce communiqué. Je serais ravi de le faire si c'est ce que les membres du GAC souhaitent.

MANAL ISMAIL :

Merci Tom.

Mon commentaire suivant concerne le NomCom. Si j'ai bien compris, il y aura une réunion avec le groupe de travail du NomCom demain. Et donc puisque nous sommes en train de faire la liste de toutes les réunions du groupe de travail, je pense que l'on devrait inclure cela.

OLGA CAVALLI :

Je viens d'envoyer à la liste un texte suggéré très court parce que l'idée, c'est de faire référence très brève en plénière mais je

ne sais pas qu'il sera accepté ou non. Je mentionne le fait que le groupe de travail va analyser en plénière le texte et j'ai envoyé cela au personnel et à la liste.

Si vous me permettez, est-ce que je peux faire un autre commentaire par rapport à la participation du GAC à piste de travail numéro 5 du CCWG ? Dans la version que l'ai lue, il a été dit à deux reprises, seulement dans une section, mais je pense qu'on a fait référence à ce CCWG à une reprise alors qu'il faudrait y faire référence à deux reprises.

MANAL ISMAIL :

J'ai d'autres commentaires. Désolée de vous faire attendre, l'Iran. Vous pouvez y aller.

IRAN :

Tout d'abord, je suis d'accord avec vous sur le fait qu'il faudrait faire mention aux élections parce qu'il y a des délais. Il faudrait en parler.

Pour ce qui est des OIG, si je ne m'abuse, cela a toujours été un problème. Alors nous devrions commencer à établir une espèce de délai en disant que le GAC s'attend à ce que ces questions soient résolues ou avoir une résolution avant par exemple la réunion X de l'ICANN.

Je pense qu'on continue à répéter toujours la même chose. Il faudrait mettre l'accent ici sur l'importance d'avoir une solution. En octobre, novembre, on aura la conférence plénipotentiaire de l'UIT et cette question sera abordée dans cette réunion de manière directe ou indirecte. Tous les gouvernements sont intéressés à cette question. Je pense qu'on devrait peut-être ajouter quelque chose qui fasse référence à cela. Je ne sais pas quel délai pourrait-on établir, mais réfléchir à la possibilité d'inclure un délai, la réunion ICANN X, parce qu'on a beaucoup d'éléments et il faut essayer de faire avancer les choses par rapport à cette question et dire qu'on s'attend à ce qu'il y ait un résultat à telle date ou à telle réunion.

MANAL ISMAIL :

Merci de ces commentaires. Si je ne m'abuse, il y a eu une réunion au moment du déjeuner par rapport à la question des OIG. Très franchement, ce texte a été partagé très tôt cette semaine. Peut-être que l'on peut l'améliorer.

J'ai un autre commentaire concernant les réunions bilatérales que nous avons eues. Ma question est la suivante : devons-nous inclure notre réunion avec IPC BC avec l'ICANN par rapport au modèle unifié et notre réunion avec les registres et bureaux d'enregistrement ? Je vois que les gens acquiescent.

L'Indonésie s'il vous plaît.

INDONÉSIE :

Ashwin, représentant de l'Indonésie.

Je voulais réitérer ce que vous venez de dire. Je pense qu'il faut dire que nous avons eu des réunions bilatérales avec ces autres organisations. Je pense qu'il faut l'inclure.

Et deuxièmement, je veux insister sur ce que notre ami Kavouss vient de dire. Comment allons-nous formuler les choses pour établir un certain délai ? Parce qu'il y a beaucoup d'éléments, beaucoup de dossiers qui doivent être traités. Et la question de l'OIG, je me souviens qu'on parle de la protection de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, on en a parlé pendant des années sans avoir des résultats.

On a les noms géographiques, on a d'autres dossiers importants également et je voulais soutenir donc l'idée de Kavouss, à savoir qu'il faudrait pousser un petit peu le Conseil d'Administration pour qu'on puisse arriver à une solution plutôt rapide pour essayer d'établir un délai, essayer de le faire de manière diplomatique.

MANAL ISMAIL :

Merci l'Indonésie.

Très rapidement, je crois que c'est bien que tout progresse mais j'établirais des délais sur la base de nos délibérations. Je dis ceci parce que peut-être on ne connaît pas tous les facteurs ou ce qui peut avoir une influence sur la mise en œuvre. Peut-être que l'on demande quelque chose qui n'est pas pratique et c'est la raison pour laquelle le Conseil d'Administration rejette notre avis.

Il faudrait débattre sur ce que l'on a à l'esprit pendant les réunions, savoir ce qui est faisable dans les délais établis et l'inclure dans le communiqué. À moins que les personnes soient sûres de certaines dates.

IRAN :

Oui madame la Présidente, vous avez raison. Il y a d'autres éléments et on ne peut pas inclure quelque chose qui ne soit pas pratique. On peut parler de quelque chose que nous espérons ou nous voulons voir les premiers signes de protection, etc., c'est-à-dire ajouter un élément de ce genre.

Lorsque l'on parle du RGPD, il faut mentionner aussi l'EPDP et dire que le GAC reconnaît le groupe de travail intercommunautaire comme une unité constitutive qui est censée participer à la question ou que sa participation a été reconnue, etc.

Il faut transmettre aussi ce message, dire qu'on est intéressé et qu'il faut collaborer. Tom l'a inclus dans des termes corrects parce que le RGPD est une des questions les plus importantes, à savoir la politique publique. Et le GAC est identifié comme l'entité qui est chargée de la politique publique. Ceci doit être un signal vers l'extérieur. Mes collègues me demandent : « Vous, qu'est-ce que vous faites ? » etc. Alors il faudrait ajouter un ou deux paragraphes pour mentionner cette question. Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci Kavouss. Franchement, j'espère que le EPDP soit également inclus dans la partie du RGPD de notre avis. Je crois qu'il y en a qui disent oui de la tête dans la salle, n'est-ce pas ? Il faudrait voir encore quel est le texte final, comment on va faire pour refléter ce qui manque.

IRAN :

Comme vous le savez, notre gouvernement n'est pas très intéressé à la question de la compétence. Mais il faut savoir que toute reconnaissance dans cette partie du début du texte, c'est-à-dire que l'on a fait des efforts, que l'on remercie X ou Y et même si l'on a des inquiétudes, il faut le dire de manière positive et ne pas dire : « Quelque chose peut sous-estimer quelque chose. »

Deux choses. On a fait des activités. On a travaillé. Mais il y a certaines inquiétudes, certaines préoccupations, des questions qui sont en dehors de la possibilité du groupe chargé de la compétence. Et c'est une des questions qui intéresse certains gouvernements. Je crois donc que tout doit être rédigé de manière positive, éviter de donner l'impression que nous n'apprécions pas les actions qui ont déjà été décidées. Bien entendu, il doit y avoir le consentement mais c'est une suggestion pour la rédaction.

MANAL ISMAIL :

Merci Kavouss. Oui, il faut être positif, constructif. Alors on va analyser encore une fois le texte.

Il y a d'autres commentaires dans la salle ? On peut donc faire une pause, réfléchir sur ce qui a été débattu dans la salle. Et ceux qui n'ont pas fini la rédaction de leur partie pertinente, et bien ils ont le temps pour le faire.

IRAN :

Excusez-moi Manal, mais pour ce qui est de procédures ultérieures à l'introduction des nouveaux gTLD, je crois qu'il faut exprimer les difficultés auxquelles le GAC est confronté à cause des moyens disponibles pour toutes ces pistes de travail. Et puis mentionner la piste de travail 5 où il y a certaines questions qui

doivent être analysées d'une manière plus positive afin de refléter les préoccupations des pays vis-à-vis des noms des villes capitales ou des villes importantes. Et lorsqu'il y a une proposition ou une suggestion, tout cela doit être basé sur une certaine logique.

Je ne veux pas que tout soit détaillé, je veux dire d'une manière générale. N'est-ce pas ? On ne doit pas dire par exemple qu'il y a 500 000 personnes qui veulent avoir cela ou quoi que ce soit. L'idée, c'est d'avoir quelque chose de légitime pour aller de l'avant.

Et comme j'ai dit hier, il ne faut pas inclure des notions politiques : ni majorité, ni minorité, ni quelque chose par rapport à un groupe de personnes, ni rien du tout. On n'a rien à voir avec cela ; il ne faut pas le mentionner. Parce qu'on dit là la minorité, on peut mettre au nom du gouvernement. Il ne faut pas refléter cela ; on est neutre. Et c'est quelque chose que je soumetts à votre considération. Je crois qu'il faudrait rédiger des paragraphes un peu légers soi disant pour cette question.

MANAL ISMAIL :

Merci Kavouss. Merci à tous de vos contributions.

On va donc faire la pause pour réfléchir sur ce qui a été débattu ici. Et les collègues du GAC qui rédigent certaines parties du communiqué auront le temps suffisant pour finir la rédaction.

Je crois qu'entre 15:00 et 15:15, il y avait une pause prévue. Alors à 15:15, on se réunit ici dans la salle. Je crois que tous les matchs de football seront finis et ce sera la bonne occasion de finir notre communiqué. Merci jusqu'à 15:15. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]